

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 décembre 2025 à 19h00**

Etaient présents : ARNOUITS J.P – DEKEISTER C – DELFORGE M – EVRARD P – LEVISSE P – LUCHET S – RYCKOORT J – PACCOU N – PACCOU V – VERHILLE H – SAMYN M

Absents excusés : BECK B – DEWYNTER K – DRIEUX D – SONNEVILLE V

ORDRE DU JOUR

- Secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- SIDEN-SIAN
- Retenue de garantie
- Médiatrice santé
- CdG
- Bilan frelons asiatiques
- Orientations budgétaires
- Retour des commissions
- Divers

- **Secrétaire de séance**

Monsieur Philippe EVRARD est élu secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **SIDEN-SIAN**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du SIDEN-SIAN concernant le transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Monsieur le Maire présente l'ensemble des poteaux incendies, bouches incendies et PEI privés de la commune.

L'ensemble des membres du conseil municipal approuve la proposition et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires, notamment l'arrêté municipal concernant le

pouvoir de police conformément aux dispositions législatives régissant le Défense Extérieure Contre l'Incendie.

- **Retenue de garantie**

Monsieur le Maire précise que lors d'un marché public, les entreprises sont payées par mandat administratif avec une retenue de garantie de 5%.

Cette retenue peut être levée à compter d'un an de la réception de chantier.

Le montant total des retenues pour le marché public de l'espace des associations s'élève à 24 892.84 € :

Entreprise	N° facture	Montant HT	Retenue
TPR ROUSSEL	7893	7 017,60 €	350,88 €
TPR ROUSSEL	8001	19 764,00 €	988,20 €
TPR ROUSSEL	8075	16 117,20 €	805,86 €
BGA CONSTRUCTION	3780	24 809,09 €	1 240,45 €
BGA CONSTRUCTION	3760	48 637,98 €	2 431,90 €
BGA CONSTRUCTION	3803	87 194,34 €	4 359,72 €
BGA CONSTRUCTION	3855	24 375,36 €	1 218,77 €
LACRESSONNIERE	3815	48 000,00 €	2 400,00 €
LACRESSONNIERE	5022	119 202,00 €	5 960,10 €
LACRESSONNIERE	5028	31 039,20 €	1 551,96 €
LACRESSONNIERE	5057	44 476,80 €	2 223,84 €
LACRESSONNIERE	5072	11 976,00 €	598,80 €
DUYME	FV09153	3 550,46 €	177,52 €
DUYME	FV09305	9 356,63 €	467,83 €
DUYME	FA09429	2 340,06 €	117,00 €
			24 892,84 €

Les membres du conseil municipal approuvent la levée des retenues de garantie pour l'ensemble des entreprises concernées par le marché public de l'espace des associations.

- **Médiatrice santé**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une médiatrice santé a été embauchée pour une durée de 3 ans par la CCHF : Madame Audrey BEAUCAMP, dans le but d'accompagner les habitants dans leurs démarches d'accès aux soins et à la prévention, de renforcer l'information sur les dispositifs de santé, de favoriser la coordination entre les partenaires locaux (mairies, services sociaux, professionnels de santé).

Le poste est entièrement financé par l'ARS pour cette durée de 3 ans.

- **Centre de Gestion**

Monsieur le Maire informe que le centre de gestion propose de renouveler la convention de mise à disposition d'un délégué à la protection des données, mutualisé entre les 40 communes de la CCHF.

Les membres du conseil municipal approuvent le renouvellement de la convention et autorisent Monsieur le Maire à la signer.

- **Bilan frelons asiatiques**

Monsieur le Maire donne lecture du bilan de lutte contre le frelon asiatique sur le territoire de la CCHF.

Notre commune a été concernée cette année par 2 nids de frelons asiatiques qui ont été éradiqués.

- **Orientations budgétaires**

Les membres du conseil municipal proposent les orientations budgétaires suivantes :

- Etude de la rénovation de l'Eglise
- Etude de panneaux photovoltaïques/réseau de chaleur
- Aménagement du local commun du béguinage
- Radiateurs de la maison médicale (remplacement des modèles anciens)
- Accès à l'espace des associations (poteaux avec accès pompier)
- Etude mobilité (en partenariat avec l'ADEME et la CCHF)
- Changement des néons de l'école primaire
- Changement de 2 ampoules de l'éclairage du stade
- Changement des prises pour les illuminations de Noël (certaines sont défectueuses)

- **Retour des commissions**

Voirie : le chemin qui mène à l'étang s'appelle normalement « chemin de la motte » alors que ce nom existe déjà sur la commune. Les membres du conseil municipal souhaitent désormais le nommer « chemin de l'étang ».

La réfection du parking de la mairie/salle polyvalente est conforme aux attentes.

Le curage des fossés et le broyage des haies sont effectués.

Bâtiments : le nettoyage de la toiture de la mairie a été effectué.

Les travaux du logement communal sont en cours.

La porte du bureau de la directrice de l'école a été réparée.

Conseil Municipal des Jeunes : le projet du CMJ est d'inviter les personnes de plus de 60 ans au repas de Noël du restaurant scolaire de ce vendredi 19 décembre.

Fêtes et cérémonies : la cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 11 janvier 2026 à 12h00. Les membres du conseil municipal souhaitent organiser un repas unique avec une galette des rois en dessert pour les élus et les employés communaux.

- **Divers**

Monsieur Sébastien LUCHET a contacté le Département pour le Réseau Point Nœud : les poteaux ont été installés et les pancartes seront installées en début d'année 2026.

La commune a un nouveau Conseiller aux Décideurs Locaux : Monsieur François BECK.

L'an dernier, les bénévoles de la médiathèque ont reçu un bon d'achat de 30 € chez les commerçants de la commune. Les membres du conseil municipal souhaitent reconduire ce principe.

Cotisations Territoire Energie : Monsieur le Maire présente les cotisations 2026 : 4.50 € pour l'électricité, 0.30 € pour le numérique, 1.50 € pour les télécommunications. Comme chaque année, les membres du conseil municipal souhaitent que ces cotisations soient fiscalisées.

La Directrice de l'école a transmis une demande de l'installation d'un cirque sur la commune avec des ateliers quotidiens pour les élèves de l'école pour l'année 2026-2027.

Les membres du conseil municipal approuvent la venue du cirque sur le parking de la salle polyvalente et la mise à disposition de l'espace des associations, en précisant que la commune ne participera pas financièrement.

Les bulletins municipaux sont en cours d'impression et seront distribués fin décembre.

Le laveur Bissell (notamment pour nettoyer les chaises de la salle de mairie annexe) est commandé.

Le bilan du Téléthon est en attente d'une dernière facture.

Une habitante du Krom Straete demande pour mettre un panneau de croisement à l'intersection avec le chemin des lièvres. Les membres du conseil municipal ne souhaitent pas mettre de signalisation.

Monsieur le Maire a reçu un appel à manifestation d'intérêt « services civiques en ruralité » de l'association des maires ruraux du Nord. L'embauche doit être réalisée dans un domaine précis avec un projet de mission. Le coût pour la commune est de 114 € par mois pour 24 heures par semaine.

Les membres du conseil municipal souhaitent répondre à l'appel dans le domaine de l'environnement et la transition écologique, pour une durée de 6 mois (d'avril à septembre 2026).

Un dernier tour de table est effectué : RAS

La séance est clôturée à 21h00.

Prochaines réunions :

Adjoints : lundi 19/01/2026 à 18h00
CM : lundi 26/01/2026 à 19h00